

Caen, le 19 mai 2020

Madame, Monsieur,

Comme convenu, votre enfant pourra reprendre le chemin de l'école le mardi 2 juin, s'il ne l'a pas fait le 12 mai dernier. Les conditions de reprise à cette date seront toujours liées au protocole sanitaire en cours.

Un sondage vient d'être mis en ligne par la Mairie de Caen et la Direction Académique. Il vous est demandé de répondre de façon définitive, avant lundi 25 mai à 18h. Six questions vous sont posées (retour à l'école, garderie, cantine...)

Vous devez répondre à ce sondage même si votre enfant a déjà réintégré sa classe.

Attention, si vous répondez « non » au retour en classe avant le mois de septembre, cette réponse sera définitive, et il n'y aura plus possibilité de modifier votre réponse. C'est le dernier sondage de l'année.

A partir de la clôture du sondage, lundi prochain à 18h, l'équipe enseignante se réunira pour proposer un accueil et un enseignement qui soit le plus adapté et bienveillant possible. Comme c'est le cas actuellement, le nombre d'enfants par groupe est limité (10 en maternelle, 15 en élémentaire). Si l'effectif dépasse cette limite, alors le travail scolaire ne pourra se faire qu'à mi-temps. Il est donc possible que votre enfant, qui bénéficie peut-être d'un enseignement 24h par semaine, ne bénéficie plus que de 12h, par demi-journées, jusqu'au 3 juillet prochain. Vous serez informés des modalités d'accueil de votre enfant à partir du milieu de la semaine prochaine (une fois que notre proposition d'organisation interne sera validée).

Nous avons été informés que la Mairie allait vous transmettre un courrier précisant l'accueil périscolaire d'ici à demain. Je vous le communiquerai dès réception.

Cliquez sur le lien pour accéder au sondage :

<https://w3.ac-rouen.fr/enquetetab/index.php/149876/lang-fr>

L'équipe enseignante reste à votre disposition pour tout renseignement.

Cordialement,

Frédéric Pernot, directeur de l'école